

SE PROTÉGER DU DOPAGE

LES RÈGLES ANTIDOPAGE



AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE

<https://www.aflfd.fr>

Fixées par l'AMA, Agence mondiale antidopage, elles sont déclinées dans les pays et les fédérations internationales. Elles doivent être respectées par tout sportif qui participe ou se prépare à une compétition, quel que soit son niveau.

Ces règles sont éditées pour :

- préserver la santé physique et psychique des sportifs
- garantir l'intégrité des compétitions.



agence française de lutte contre le dopage

<https://www.wada-ama.org/fr>

OUTILS

Tester un médicament
sur le site de l'AFLD,

<https://medicaments.aflfd.fr>

RECOMMANDATIONS DE L'AFLD AUX SPORTIFS

- Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau, compétitions à venir) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication ;
- Ne pas confondre ordonnance et **Autorisation à usage thérapeutique** (AUT, TUE en anglais) ;
- Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet ;
- Se tenir informé, auprès de sa fédération, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications.

INFOS & CONTACTS

Pour faire une AUT, "Autorisation à usage thérapeutique"

Site de la FFME : onglet "compétition" → antidopage

<http://www.ffme.fr/dopage/page/lutte-contre-le-dopage.html>

Pour les compétitions internationales

Site internet de l'IFSC - <http://www.ifsc-climbing.org>

Site internet de l'ISMF - <http://www.ismf-ski.org/>



TOUS LES LIENS

